

Procès-verbal du conseil d'établissement, école secondaire Saint-Henri

Rencontre virtuelle, plate-forme Zoom, tenue le 28 septembre 2021

Étaient présents : Michel Roy (directeur), Antoine Pontbriand (membre professionnel), Catherine Carrière (enseignante), Étienne Godbout (enseignant), Émilie Lalande (enseignante), Pierre-Olivier Bastien-Dionne (enseignant), Yvon Savoie (membre parent), Karine Maisonneuve (membre parent), Fanny Perret (membre parent), Isabelle Marnier (membre parent), Karina Sanchez (membre parent), Lucile Siraut (parent)

Ordre du jour proposé :

1. Prise de présences et quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte-rendu du 31 mai 2021
5. Documents d'information sur le CÉ
6. Membres du CÉ
 - 6.1 Cooptation
 - 6.2 Membres élèves
 - 6.3 Membres de la communauté
7. Nominations
 - Secrétaire
 - Présidence
 - Vice-présidence
8. Élaboration du règlement intérieur
 - 8.1 Calendrier des réunions
 - 8.2 Fonctionnement des rencontres
 - 8.3 Communication au sein du CÉ
7. Budget annuel et de perfectionnement
8. Points d'information
 - 8.1 Situation Covid
 - 8.2 Revenus fonds 4
 - 8.3 Projet cour arrière
9. Points d'adoption
10. Points d'approbation
 - 10.1 Sorties éducatives
 - 10.2 Plan triennal de répartition et destination des immeubles (PTRDI)
11. Rapport des représentants
 - 11.1 Personne déléguée au comité de parents
 - 11.2 Enseignants et professionnels
 - 11.3 Direction/Fondation Marcel-Beaudet
12. Points divers
13. Levée de l'assemblée

1. L'assemblée a le quorum

2. La rencontre débute à 18h.

3. Adoption de l'ordre du jour est proposée par Yvon Savoie, appuyé par Antoine Pontbriand. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 31 mai 2021 proposée par Yvon Savoie, appuyé par Karine Maisonneuve. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Information sur le conseil d'établissement. M. Roy a envoyé les documents d'informations. Certains datent. On y relate les rôles et pouvoirs du CÉ.

6.1 Cooptation : Possibilité de coopter un membre qui n'est pas présent à l'AG n'est pas prévue par la loi. Une personne doit démissionner afin de pouvoir coopter un nouveau membre démissionnaire. Karina Sanchez et Lucile Sirault avaient signifié son intérêt pour la chose. Rien m'empêche les deux parents d'assister au CÉ. Lucile se proposait comme substitut, elle laisse la place officielle sur le CÉ à Karina Sanchez. La proposition est faite par Yvon Savoie, appuyé par Fanny Perret. Karina Sanchez remplace officiellement Mme Christine Michaud pour la dernière année d'un mandat de deux ans.

6.2 Le CÉ maintient son intérêt d'avoir deux membre élèves et deux membres de la communauté sur le CÉ.

6.3 On propose un membre du YMCA. Lucile Siraut propose un membre de Famille Jeune. Michel Roy mentionne aussi que la table de solidarité St-Henri est un bassin intéressant pour recruter un membre communauté.

7. Nominations :

Secrétaire : Fanny Perret se propose, appuyée par Antoine Pontbriand; élue par acclamation

Président : Karine Maisonneuve propose Yvon Savoie, appuyée par Antoine Pontbriand; élu président par acclamation.

Vice-Présidence : Isabelle Marnier se propose, appuyée par Antoine Pontbriand élue par acclamation

8.1 Calendrier. M. Savoie propose de planifier un calendrier et de l'envoyer à l'avance afin de s'assurer la présence des membres. M. Pontbriand propose de le faire par le calendrier outlook. M. Roy propose deux rencontres avant les fêtes, et deux après. Savoie propose les mardis. On propose le 16 novembre, le 25 janvier, 29 mars, 24 mai à 18h.

8.2 M. Savoie propose de maintenir le code Morin « allégé ». Mme Maisonneuve appuie la proposition. Adopté à l'unanimité.

8.3 On propose d'envoyer les documents au moins deux jours avant, d'utiliser le doodle pour les rencontres extraordinaires.

9. Aucune décision n'est prise à propos du budget de fonctionnement du CÉ. On demande des suggestions pour allouer le budget du CÉ. Mme Carrière propose de faire des paniers de Noël. Karina rappelle que le montant de perfectionnement doit être utilisé sinon il est perdu. M. Savoie mentionne que le budget perfectionnement doit être dépensé pour les parents. Exemple : impression de documents pour les nouveaux arrivants afin de les aider à trouver les ressources du milieu.

10.1 Situation COVID : vaccination à 65% chez les élèves doublement vaccinés. Il y a quelques cas, une quantité similaire à l'an dernier. Il n'y aura probablement pas d'isolement de groupe à cause des masques et de la vaccination. Dernière clinique de vaccination le 21 octobre. Il n'y a pas de système de test rapide. Le statut vaccinal des employés est confidentiel, un registre volontaire pourrait être mis en place. Aucun service essentiel ne nécessite de preuve de vaccination. Aucune distance entre les élèves n'est imposée si les masques sont portés dans les classes et les déplacements. M. Pontbriand rappelle que St-Henri a choisi de garder les élèves en bulle-classe hors options.

10.2 Revenu fond 4 : Il y a 9900 \$ de la ville pour le plein air en secondaire 1. Il y a 1900\$ pour des collations d'un organisme. Des bourses pour les élèves arrivent aussi par le fond 9.

10.3 Projet cour arrière : La cour arrière nécessite de l'argent pour l'aménagement d'un terrain. L'école veut présenter un projet de terrain de soccer extérieur en surface synthétique circonscrit d'une piste de course, avec une patinoire pour l'hiver. On demande une lettre d'appui à la députée Mme Dominique Anglade et le maire d'arrondissement Benoit Dorais pour joindre à la lettre d'appui du CÉ. M. G-Marcotte demande s'il n'est pas possible de faire de l'aménagement. M. Roy dit qu'il y a également un aménagement de prévu dans le projet. Cet espace est accordé par un bail d'entretien avec la ville, c'est donc à la ville de l'entretenir. Mme Siraut demande si la communauté a été consultée. Le projet doit être présenté avant le 26 novembre. M. Roy demande l'appui du CÉ pour ce projet. Le service des ressources matérielles doit faire les plans. M. Roy propose de faire un premier jet de lettre d'appui à faire signer par le CÉ. M. Savoie propose de signer la lettre, Linda appuie. Proposition adoptée à l'unanimité

11. Les officiers font leur rapport

12.1 Sortie éducatives : M. Roy propose que les sorties éducatives habituelles soient adoptées en bloc au CÉ. M. Savoie propose que M. Roy autorise les sorties éducatives qui ne nécessitent pas de frais ou d'hébergement. Mme Carrière appuie la proposition. Adopté à l'unanimité. Mme Lalande propose que les classes projets soient amenées au mont Ham. Ils dormiraient dans des tentes et feraient une randonnée. La sortie est chapeautée par l'enseignant d'éducation

physique, accompagnés des intervenants. Aucun frais aux parents n'étaient exigés. M. Savoie propose d'accepter la sortie, Mme Marnier seconde, adopté à l'unanimité.

12.2 PTRDI : La prochaine étape est que le conseil d'établissement prenne acte du plan. On présente le PTRDI. Le CÉ est d'accord avec la confirmation des renseignements. On propose d'ajouter les besoins spécifiques des classes spécialisées. M. Savoie propose de valider les informations sur l'Acte d'établissement tel que prévu par les procédures. M. Pontbriand appuie. Proposition adoptée à l'unanimité.

13.

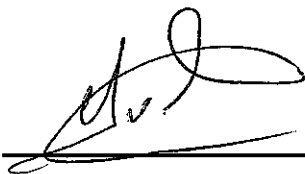
13.1 Rencontre le 5 octobre. Recrutement de comités de parents autonomes du Québec a mis en place des formations.

13.2 Mme Carrière remercie les parents de rendre le CÉ fonctionnel. Le chaos de début d'année a été contrôlé. Les jeunes se sont habitués à leur horaire et aux consignes covid. Il y a eu une faible assiduité à la rencontre des parents. Le contact en ligne est difficile. La peinture aide à rendre l'école agréable. Les rencontres de Ludger et St-Henri ont été simultanées, ce qui oblige les parents à choisir une rencontre. Il est suggéré aux écoles primaires de s'informer à St-Henri pour sa date. M. Pontbriand mentionne que tous les postes professionnels sont remplis. Les négociations syndicales sont terminées.

13.3 M. Roy fait un appel à tous pour les portes ouvertes pour vendre les options. Il demande à un membre du CÉ d'être présent. Pour la Fondation il devrait y avoir un membre parent. Ce poste est vacant.

14 M. Savoie mentionne une plainte d'un parent insatisfait de l'horaire du midi.

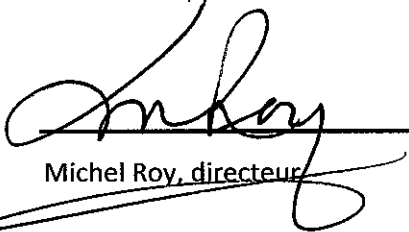
15 M. Savoie propose la fermeture de l'assemblée. A Pontbriand appuie. Fermeture à 19h50.



Yvon Savoie, président

26 janvier 2022

Date



Michel Roy, directeur

26 janvier 2022

Date